

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits  
contenant de l'amiante avant travaux ultérieurs.

Rapport : 2016-10-010 MDS DAT PMR 42LAA00506 OPH77  
Date d'intervention : 21 octobre 2016

## Identification de la mission

---

Ce repérage a pour objectif d'identifier les matériaux et les produits susceptibles de libérer des fibres d'amiante à l'occasion des travaux prévus par le donneur d'ordre.

## Immeuble bâti visité

---

Adresse :

14 Square Beauregard  
77000 MELUN

Section cadastrale : NC  
Date de construction : Avant juillet 1997  
Date du permis de construire : Avant juillet  
1997

Périmètre du repérage : AMIANTE Avant Travaux, descriptif des travaux sur le devis de l'entrepreneur pour l'accessibilité PMR en annexes.

Fonction du bâtiment

Parties privatives

## Conclusion

---

**Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.**

## Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

### Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire

Matériaux et produits	Localisation	Numéro de prélèvement	Numéro d'analyse
SANS OBJET			

### Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur

Matériau ou produit	Localisation	Analyse ou éléments de décision de l'opérateur en absence d'analyse
SANS OBJET		

## Liste des locaux et éléments non visités

Locaux non visités		
Étage	Locaux	Raisons et investigations complémentaires à réaliser
SANS OBJET		

Éléments ou parties de composants				
Local	Partie de local	Composant	Partie de composant	Raisons et investigations complémentaires à réaliser
SANS OBJET				

Pour les locaux ou parties de locaux ou composants non visités, les obligations réglementaires du propriétaire ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article R. 1334-19 du code de la santé publique. Dans ce cas des investigations complémentaires restent à mener.

### **Constatations diverses**

NEANT

## Sommaire du rapport

<b>IDENTIFICATION DE LA MISSION.....</b>	<b>1</b>
<b>IMMEUBLE BATI VISITE.....</b>	<b>1</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>1</b>
<b>LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE .....</b>	<b>2</b>
<b>LISTE DES LOCAUX ET ELEMENTS NON VISITES.....</b>	<b>2</b>
<b>REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES .....</b>	<b>4</b>
<b>LE PROPRIETAIRE .....</b>	<b>4</b>
<b>LE DONNEUR D'ORDRE .....</b>	<b>4</b>
<b>OPERATEUR(S) DE REPERAGE AYANT PARTICIPE AU REPERAGE.....</b>	<b>4</b>
<b>LA MISSION DE REPERAGE .....</b>	<b>5</b>
<b>CONDITIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>EXTRAIT DE L'ANNEXE 13.9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (LISTE NON EXHAUSTIVE) .....</b>	<b>6</b>
<b>LE RAPPORT DE REPERAGE .....</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES PARTIES DE L'IMMEUBLE VISITEES.....</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES .....</b>	<b>7</b>
<b>CROQUIS OU PLAN DE REPERAGE .....</b>	<b>9</b>
<b>ALBUM PHOTOS.....</b>	<b>10</b>
<b>SIGNATURES .....</b>	<b>11</b>
<b>LE(S) LABORATOIRE(S) D'ANALYSES.....</b>	<b>11</b>
<b>ANALYSES LABORATOIRE.....</b>	<b>12</b>
<b>ATTESTATION DE COMPETENCE .....</b>	<b>15</b>
<b>ATTESTATION D'ASSURANCE .....</b>	<b>17</b>

## Références réglementaires et normatives

---

Textes réglementaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage.</li><li>• Décret 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante</li><li>• Décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis</li><li>• Article R.134-14 à r1334.29, Article R.1336.2 à, R.1336.5, du code de la Santé Publique</li><li>• Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique</li><li>• Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification</li><li>• Décret 2006-761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le code du travail</li></ul>
Norme(s) utilisée(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Norme NF X 46-020 de décembre 2008 : « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis » et son guide d'application GA X 46-034</li></ul>

## Le propriétaire

---

OPH77

Adresse :

10 Avenue Charles Péguy - BP 114  
77002 MELUN CEDEX

Personne représentant le Propriétaire lors de la visite : en présence du locataire

## Le donneur d'ordre

---

Qualité : Client

Adresse :

Nom : OPH77

10 Avenue Charles Péguy - BP 114

Téléphone : 01.64.14.14.77

77002 MELUN CEDEX

## Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage

---

Entreprise de diagnostic

**Avicéa**

30 RUE DE L'INDUSTRIE  
cedex 563  
92500 RUEIL MALMAISON

Tél : 01 76 63 72 60

Fax : 01 47 51 75 46

Email : contact@avicea.fr

N° SIRET :

499 432 342 00016

Assurance RCP :

ALLIANZ Police n° 49 022 209 (31 Décembre 2016)

Nom et prénom de l'opérateur

M. DA SILVA

### Certification

N° de certification :

15-613

Organisme :

ABCIDIA

Date d'échéance :

06/10/2020

## La mission de repérage

---

### Objectif :

Il s'agit d'assurer la protection des salariés qui vont effectuer des travaux et de l'environnement du bâtiment qui va l'objet de transformation.

Lors des travaux certains matériaux sont sollicités et le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés dans la liste C de l'annexe 13.9 du Code la santé publique.

Ces matériaux et produits étant susceptibles de libérer des fibres d'amiante en cas d'agression mécanique résultant de l'usage des locaux (chocs et frottements) ou générée à l'occasion d'opérations d'entretien ou de maintenance. Il concerne également des matériaux auxquels on ne peut accéder que par travaux destructifs.

Les résultats du repérage doivent être transmis à toute personne appelée à concevoir ou à réaliser les travaux, à qui incombent, en application du code du travail, l'organisation et la mise en œuvre des normes de protection requises.

Ainsi, sauf impossibilité technique, il doit être procédé, avant la démolition, à un retrait des matériaux contenant de l'amiante.

### Clause de validité

Seule l'intégralité du rapport original peut engager la responsabilité de la Société Avicéa.

### **Le cadre de la mission**

#### Champ d'application :

Tous les bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997, maisons individuelles comprises, doivent faire l'objet d'un repérage spécifique avant travaux.

#### Le cadre réglementaire de la mission

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page 4 du présent rapport.

#### Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini à minima par l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique modifié (Liste C) et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction y figurant.

## Conditions

---

### **Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur**

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision décembre 2008.

### **Plan et procédures de prélèvements**

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention

### **Devoir de conseil**

Sans objet

**Extrait de l'annexe 13.9 du Code de la santé publique (liste non exhaustive)**

<b>Liste C mentionnée à l'article 1334-22</b>	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
<b>1 - Toiture et étanchéité</b>	
Plaques ondulées.	Plaques en fibres-ciment
Ardoises.	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment
Éléments ponctuels.	Conduits de cheminée, conduits de ventilation...
Revêtements bitumineux d'étanchéité.	Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles.
Accessoires de toitures	Rivets, faitages, closoirs...
<b>2 - Façades</b>	
Panneaux-sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, tresses....
Bardages.	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage.
Appuis de fenêtres	Éléments en fibres-ciment.
<b>3 - Parois verticales intérieures et enduits</b>	
Murs et cloisons	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation.
Poteaux (périphériques et intérieurs).	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre),
Cloisons légères ou préfabriquées	Peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment.
Gaines et coffres verticaux.	Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux.
Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Vantaux et joints.
<b>4 - Plafonds et faux plafonds</b>	
Plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite).
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures).	Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes.
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux.	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux.
Faux plafonds.	Panneaux et plaques.
<b>5 - Revêtements de sol et de murs</b>	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement).	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations.
Revêtement de murs	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
<b>6. Conduits, canalisations et équipements</b>	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides).	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment.
Conduits de vapeur, fumée, échappement.	Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons.
Clapets/volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage.
Vide-ordures.	Conduit en fibres-ciment.
<b>7 - Ascenseurs et monte-charge</b>	
Portes palières.	Portes et cloisons palières.
Trémie, machinerie.	Flocage, bourre, mur/plancher, joint mousse.
<b>8 - Equipements divers</b>	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
<b>9 - Installations industrielles</b>	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
<b>10 - Coffrages perdus</b>	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Éléments en fibres-ciment.

## Le rapport de repérage

Périmètre du repérage : AMIANTE Avant Travaux

Date d'exécution de la visite : 21 octobre 2016

Date d'émission du rapport de repérage : 21 octobre 2016

Documents demandés : rapports de repérages antérieurs et plans

Documents remis : Devis des travaux

Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses.

## Liste des parties de l'immeuble visitées

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Bâtiment - Etage	Locaux
(-42LAA00506)	Cuisine, Salle de Bains, Toilettes

## Liste des matériaux et produits repérés

### Synthèse des résultats du repérage :

Composants de la construction	Partie du composant vérifié ou sondé	Localisation	Photos n°	Prélèvements Echantillons n°	Analyses n°	Présence d'amiante (*)	Analyse ou éléments de décision de l'opérateur
sol	Autres matériaux Lino + colle	--42LAA00506-Salle de Bains	93	OUI ECH-N°001	16H03 4094-001	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
sol	Autres matériaux Colle plâtre	--42LAA00506-Salle de Bains	94	OUI ECH-N°002	16H03 4094-002	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
cale baignoire	Autres matériaux caoutchouc	--42LAA00506-Salle de Bains	95	OUI ECH-N°003	16H03 4094-003	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
Baignoire	Autres matériaux Plaque bitumineuse	--42LAA00506-Salle de Bains	96	OUI ECH-N°004	16H03 4094-004	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
tablier baignoire	Autres matériaux Faïence + colle	--42LAA00506-Salle de Bains	97	OUI ECH-N°005	16H03 4094-005	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
mur	Autres matériaux Peinture + plinthe + bois	--42LAA00506-Salle de Bains	99	OUI ECH-N°006	16H03 4094-006	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
mur	Autres matériaux Enduit + peinture	--42LAA00506-Salle de Bains	100	OUI ECH-N°007	16H03 4094-007	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
sol	Autres matériaux Lino + colle + ragréage	--42LAA00506-Toilettes	101	OUI ECH-N°008	16H03 4094-008	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
mur	Autres matériaux Enduit + peinture	--42LAA00506-Toilettes	102	OUI ECH-N°009	16H03 4094-009	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit
mur velux	Autres matériaux Enduit + peinture	--42LAA00506-Cuisine	108	OUI ECH-N°010	16H03 4094-010	NON	Résultat d'analyse de matériau ou produit

S(\*) : attente du résultat du laboratoire ou susceptible

**Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante**

SANS OBJET

**Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire**

Matériaux et produits	Localisation	Numéro de prélèvement	Numéro d'analyse
SANS OBJET			

**Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur**

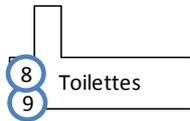
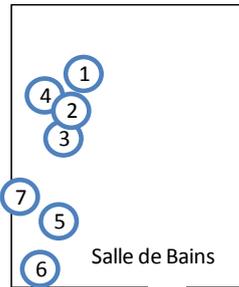
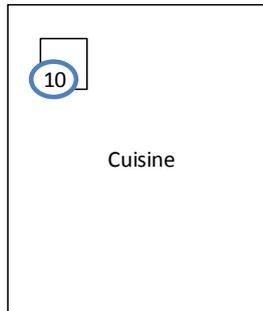
Matériau ou produit	Localisation	Analyse ou éléments de décision de l'opérateur en absence d'analyse
SANS OBJET		

**Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante après analyse en laboratoire :**

Matériaux et produits	Localisation	Numéro de prélèvement	Numéro d'analyse	Photo
Autres matériaux (Lino + colle)	--42LAA00506-Salle de Bains (sol )	ECH-N°001	16H034094-001	
Autres matériaux (Colle plâtre)	--42LAA00506-Salle de Bains (sol )	ECH-N°002	16H034094-002	
Autres matériaux (caoutchouc)	--42LAA00506-Salle de Bains (cale baignoire)	ECH-N°003	16H034094-003	
Autres matériaux (Plaque bitumineuse)	--42LAA00506-Salle de Bains (Baignoire)	ECH-N°004	16H034094-004	
Autres matériaux (Faïence + colle)	--42LAA00506-Salle de Bains (tablier baignoire)	ECH-N°005	16H034094-005	
Autres matériaux (Peinture + plinthe + bois)	--42LAA00506-Salle de Bains (mur )	ECH-N°006	16H034094-006	
Autres matériaux (Enduit + peinture)	--42LAA00506-Salle de Bains (mur)	ECH-N°007	16H034094-007	
Autres matériaux (Lino + colle + ragréage)	--42LAA00506-Toilettes (sol)	ECH-N°008	16H034094-008	
Autres matériaux (Enduit + peinture)	--42LAA00506-Toilettes (mur)	ECH-N°009	16H034094-009	
Autres matériaux (Enduit + peinture)	--42LAA00506-Cuisine (mur velux)	ECH-N°010	16H034094-010	

## Croquis ou Plan de repérage

Croquis : Lot 42LAA00506



ECH-N°010/--42LAA00506-Cuisine/mur velux  
Enduit + peinture, (photo n° 108)

ECH-N°008/--42LAA00506-Toilettes/sol  
Lino + colle + ragréage, (photo n° 101)

ECH-N°009/--42LAA00506-Toilettes/mur  
Enduit + peinture, (photo n° 102)

ECH-N°001/--42LAA00506-Salle de Bains/sol  
Lino + colle, (photo n° 93)

ECH-N°002/--42LAA00506-Salle de Bains/sol  
Colle plâtre, (photo n° 94)

ECH-N°003/--42LAA00506-Salle de Bains/cale baignoire  
caoutchouc, (photo n° 95)

ECH-N°004/--42LAA00506-Salle de Bains/Baignoire  
Plaque bitumineuse, (photo n° 96)

ECH-N°005/--42LAA00506-Salle de Bains/tablier baignoire  
Faïence + colle, (photo n° 97)

ECH-N°006/--42LAA00506-Salle de Bains/mur  
Peinture + plinthe + bois, (photo n° 99)

ECH-N°007/--42LAA00506-Salle de Bains/mur  
Enduit + peinture, (photo n° 100)

## Album photos



Photo N° 100 ECH-N°007 --  
42LAA00506-Salle de Bains mur  
Enduit + peinture



Photo N° 101 ECH-N°008 --  
42LAA00506-Toilettes sol Lino +  
colle + ragréage



Photo N° 102 ECH-N°009 --  
42LAA00506-Toilettes mur Enduit  
+ peinture



Photo N° 108 ECH-N°010 --  
42LAA00506-Cuisine mur velux  
Enduit + peinture



Photo N° 93 ECH-N°001 --  
42LAA00506-Salle de Bains sol  
Lino + colle



Photo N° 94 ECH-N°002 --  
42LAA00506-Salle de Bains sol  
Colle platre



Photo N° 95 ECH-N°003 --  
42LAA00506-Salle de Bains cale  
baignoire caoutchouc



Photo N° 96 ECH-N°004 --  
42LAA00506-Salle de Bains  
Baignoire Plaque bitumineuse



Photo N° 97 ECH-N°005 --  
42LAA00506-Salle de Bains tablier  
baignoire Faience + colle



Photo N° 99 ECH-N°006 --  
42LAA00506-Salle de Bains mur  
Peinture + plinthe + bois

## Signatures

---

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ABCIDIA.

Adresse de l'organisme certificateur :  
4 Route de la Noue 91190 GIF SUR YVETTE

### Cachet de l'entreprise



Fait à RUEIL MALMAISON  
Rapport rédigé le, 04 novembre 2016  
Par : Avicéa  
Nom et prénom de l'opérateur : M. DA SILVA

Signature de l'opérateur

*La société Avicéa atteste que ni ses employés, ni elle-même, ne reçoivent, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte sa prestation, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit.*

## Le(s) laboratoire(s) d'analyses

---

EUROFINS  
117, Quai de Valmy  
75010 PARIS

## Analyses laboratoire



Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA**  
**Monsieur Jean-Marc MOINARD**  
30 rue de l'Industrie  
92500 RUEIL MALMAISON

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-096839-01      Version du : 28/10/2016 22:51      Page 1/3  
Dossier N° : 16H034094      Date de réception : 25/10/2016      Date d'analyse : 26/10/2016  
Référence Dossier : 2016-10-010 MDS DAT PMR 42LAA00506 OPH77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	1-93 Slb sol Lino + colle	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	2-94 Slb sol Colle plâtre	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	3-95 Slb cale baignoire caoutchouc	Matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau souple (vert)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	4-96 Slb Baignoire Plaque bitumineuse	Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau souple (transparent) (jaune)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	5-97 Slb tablier baignoire Faïence + colle	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	6-99 Slb mur Peinture + plinthe + bois					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS**  
117, Quai de Valmy, CS 5004  
F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE  
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hub  
S.A.S. au capital de 3 944 055 € - RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 - TVA FR90 529 293 912 - APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1- 1592  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-096839-01

Version du : 28/10/2016 22:51

Page 2/3

Dossier N° : 16H034094

Date de réception : 25/10/2016

Date d'analyse : 26/10/2016

Référence Dossier : 2016-10-010 MDS DAT PMR 42LAA00506 OPH77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
		Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	7-100 Sib mur Enduit + peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	8-101 WC sol Lino + colle + ragréage	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) + (vert)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	9-102 WC mur Enduit + peinture	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	10-108 Cuisine mur velux Enduit + peinture	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	<b>MET</b> *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

**Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS**

117, Quai de Valmy, CS 5004

F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE

Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 3 944 055 € - RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 - TVA FR90 529 293 912 - APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1- 1592  
Portée disponible sur  
www.cofrac.fr



---

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

---

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-096839-01

Version du : 28/10/2016 22:51

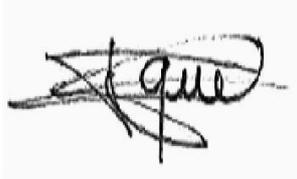
Page 3/3

Dossier N° : 16H034094

Date de réception : 25/10/2016

Date d'analyse : 26/10/2016

Référence Dossier : 2016-10-010 MDS DAT PMR 42LAA00506 OPH77



Estelle Piquet  
Chef de service

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s).  
Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS**

117, Quai de Valmy, CS 5004

F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE

Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: [www.eurofins.fr/hdb](http://www.eurofins.fr/hdb)

S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION  
N° 1- 1592  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

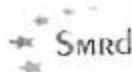


## Devis des travaux

N°	Désignation	Qty	Unité	P.V.U.	P.V.T.
<b>1</b>	<b>SALLE DE BAIN</b>				
1.1	Dépose et mise en décharge de la baignoire et du lavabo	1,000	Ens	150,00	150,00
1.2	Création d'un lba de murs en carreaux de plâtre hydrofuge	2,000	m²	36,38	72,76
1.3	Fourniture et pose d'un bac à douche extra plat antidérapant de 120 x 80 cm avec pompe de relevage	1,000	Ens	1 840,25	1 840,25
1.4	Fourniture et pose d'un pare douche mi-hauteur avec ouverture en 4 battants pivotant de 120 cm et d'un rideau en partie haute	1,000	Ens	644,04	644,04
1.5	Fourniture et pose d'une barre de maintien à 135° (hauteur par rapport au sol de la douche 70cm)	1,000	U	70,88	70,88
1.6	Fourniture et pose d'un mitigeur thermostatique cis barre de support, porte savon, support douche, flexible et pommeau. (hauteur par rapport au sol de la douche 100cm)	1,000	Ens	861,50	861,50
1.7	Fourniture et pose d'un siège rebatissable en U (hauteur d'assise par rapport au sol de la douche 48cm)	1,000	Ens	401,63	401,63
1.8	Fourniture et pose d'un lavabo sur écuere avec siphon déporté et calorifugé et mise en place d'un mitigeur. (hauteur par rapport au niveau supérieur du lavabo jusqu'au sol 60cm)	1,000	Ens	588,50	588,50
1.9	Fourniture et pose de faïence au parter de la douche et au-dessus du lavabo	5,900	m²	69,14	407,83
1.10	Fourniture et pose sol souple antidérapant R11	4,000	m²	76,69	307,56
1.11	Fourniture et pose d'une barre de seuil	1,000	u	15,53	15,53
<b>2</b>	<b>WC</b>				
2.1	Dépose et mise en décharge du WC	1,000	Ens	50,00	50,00
2.2	Fourniture et pose d'un bloc WC	1,000	Ens	502,87	502,87
2.3	Fourniture et pose d'une barre de maintien rabattable (hauteur par rapport au sol 70cm)	1,000	Ens	199,32	199,32
<b>3</b>	<b>CUISINE</b>				

15/07/2014

Devis DS 14.04.35411



N°	Désignation	Qty	Unité	P.V.U.	P.V.T.
3.1	Fourniture et pose d'un mitigeur sur foyer	1,000	Ens	200,00	200,00
3.2	Fourniture et pose d'une motorisation d'une fenêtre de toit de marque velux suivant demande	1,000	Ens	1 200,00	1 200,00
<b>4</b>	<b>FINITION</b>				
4.1	Reprise de peinture dans la salle de bain	1,000	Ens	300,00	300,00

Montant H.T. 7 412,77 €  
T.V.A. à 10,00 741,28 €  
Montant T.T.C. 8 154,05 €

## Attestation de compétence



La certification de compétence de personnes physiques  
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

**DA SILVA NEVES Nuno Miguel**  
**sous le numéro 15-613**

Cette certification concerne la spécialité de diagnostics immobiliers suivante :



**Amiante**

Prise d'effet : 07/10/2015

Validité : 06/10/2020

Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic  
amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification



**Véronique DELMAY**  
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance  
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - 4 route de la Noue 91190 GIF-SUR-YVETTE - 01 64 46 66 24  
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 éd 02 avril 2014

## Attestation d'assurance



Police n° 49 022 209 - Adhésion n° TO 168010

### Attestation d'Assurance

#### Allianz Responsabilité Civile des Entreprises et de Services

La Compagnie Allianz I.A.R.D, dont le siège social est sis 87 rue de Richelieu 75002 PARIS, atteste que

AVICEA  
30 RUE DE L'INDUSTRIE  
92500 RUEIL MALMAISON

a souscrit auprès d'elle sous le n° 49 022 209 un contrat d'assurance ayant pour objet de satisfaire à l'obligation édictées par les articles L271-6 et R-271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation et de l'habiter contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités suivantes :

**Amiante:** Constat vente . Constat avant travaux ou démolition .Diagnostic Technique Amiante (DTA) . Contrôle Périodique Amiante.  
**Plomb:** Constat de Risques d'Exposition au Plomb (CREP) . Diagnostic du Risque d'Intoxication par le Plomb (DRIP) . Recherche de plomb avant travaux .

Diagnostic de Performance Energétique (DPE)  
Diagnostic Termites – Etats parasitaires  
Contrôle des Installations de Gaz  
Contrôle des Installations Electriques  
Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques (sécurité du travail)  
Expertise sur les installations d'assainissement autonome collectif et non collectif  
Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques (ERNMT)  
Vérification des équipements et installations incendie  
Loi Carrez  
Diagnostic métrage habitable Loi Boutin  
Prêts conventionnés – Prêts à taux zéro – Normes d'Habitabilité (notamment dans le cadre des dispositifs spéciaux de type de Robien, Scellier)  
Etat des lieux locatifs  
Détermination des millièmes de copropriété  
Diagnostic technique SRU  
Diagnostic Humidité  
Diagnostic Accessibilité  
Diagnostic Eco Prêt (méthode TH-C-E ex)  
Etude thermique réglementaire (RT 2005 - RT 2012)  
Réalisation de bilans thermiques par:  
Thermographie infrarouge  
Conseil en rénovation énergétique à l'exclusion de "toutes activités de maîtrise d'œuvres et d'assistance à maîtrise d'œuvres"  
Diagnostic des déchets issus de la démolition sous réserve que cette activité n'excède pas 10% du chiffre d'affaires de l'assuré

**Garantie RC Professionnelle : 500 000 € par sinistre et 1 000 000 € par année d'assurance.**

La présente attestation valable, sous réserve du paiement des cotisations, pour la période du **01/01/2016 au 31/12/2016**.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz I.A.R.D au-delà des clauses et conditions du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables à l'assuré le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité. Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à Paris le 8 mars 2016,  
Pour la Compagnie Allianz I.A.R.D, et par délégation



ADM00239 - V0209 - Imp04/12

Allianz Vie  
S.A. au capital de 643 054 425 euros  
340 234 962 RCS Paris  
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz I.A.R.D.  
S.A. au capital de 938 787 416 euros  
542 110 291 RCS Paris  
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code  
Des Assurances  
Siège social :  
87 rue de Richelieu, 75002 Paris